

Améliorer le service rendu au public et avoir une démarche durable

# Le Sévadec devient partenaire du Trésor

En signant la convention de partenariat avec le centre de finances publiques, le président du Sévadec, Guy Allemand, a voulu y mettre les formes. Cette convention est en effet une première, dans le département, avec une structure publique telle que le Syndicat pour l'élimination et la valorisation des déchets. Elle engage ces deux parties à travailler désormais avec un véritable souci de partenariat, « des partenaires qui vont se connaître... mais qui se connaissent déjà puisque cela fait plus d'un an que nous travaillons à la mise en place de cette convention », précise le trésorier de Calais Municipal.

Dans la pratique, la convention va permettre aux deux structures de dématérialiser un maximum de documents qui existaient jusqu'alors sous forme "papier", pour la gestion des

payes par exemple. Le document doit aussi être l'occasion d'améliorer le service public : paiement des fournisseurs plus rapide, tout comme l'encaissement des rentrées d'argent. « Un meilleur service rendu au public mais aussi une action de réduction des déchets, ce qui est quand même la moindre des choses dans une structure telle que le Sévadec », estime son président Guy Allemand. Qui voit dans ce document « l'ambition d'améliorer encore nos relations et nos services tout en développant un chantier extrêmement important pour nous ». Pour que les différents objectifs fixés par cette convention soit atteints, un volet "formation" y est aussi inclus. Le partenariat a été signé pour la période 2012 - 2014.

**L.G.**



Lors de la signature de cette convention.